

PRONOTE SIGNALER UN CONTENU INAPPROPRIE

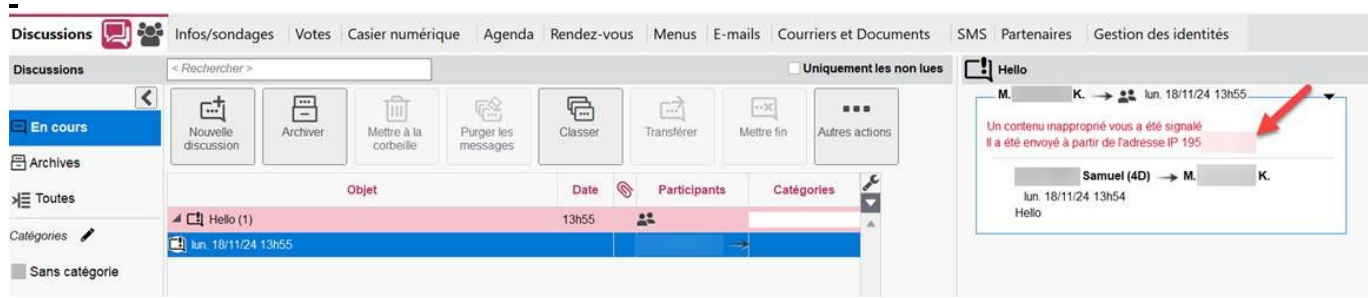
Mise à jour le 10 octobre 2025

L'établissement est complètement autonome pour récupérer l'adresse IP de la personne qui a envoyé les messages.

Les utilisateurs qui ont reçu ces messages disposent d'une fonction appelée « Signaler un contenu inapproprié... ». En utilisant cette fonction, une notification sera transmise au chef d'établissement ou à toute personne disposant des droits nécessaires.



Le chef d'établissement, sur le client lourd, va donc accéder au signalement et sera en mesure de récupérer l'adresse IP de la personne qui a envoyé le message.



Si cela ne suffit pas, le chef d'établissement doit contacter l'assistance

VOIR FICHE « USURPATION IDENTITE »